



L'AF CN ET LE SCK CEN ENTAMENT UN PROCESSUS EXPLORATOIRE SUR UN RÉACTEUR MODULAIRE DE PETITE TAILLE (SMR)

L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) et le centre de recherche nucléaire SCK CEN ont entamé formellement, le 5 mai dernier, un processus de concertation préalable sur un petit réacteur modulaire avancé (SMR - *Small Modular Reactor*) qui utilise une technologie de refroidissement au plomb. Ce processus, qui durera deux ans et demi, a pour but d'identifier les obstacles potentiels à une éventuelle demande d'autorisation et, si possible, de les lever. Cette concertation préalable est de nature purement informative et consultative, et ne préjuge en rien du futur octroi d'une autorisation.

Cette concertation préalable se déroulera sous forme de *workshops* et d'échanges de documentation technique portant sur la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire et la non-prolifération. Une approche *top down* a été retenue : les participants examineront d'abord les principes fondamentaux du projet avant de se focaliser, éventuellement, plus en détail sur certains aspects techniques.

Pour Pascale Absil, directrice générale de l'AFCN : « *La sûreté nucléaire est la priorité de l'AFCN, même lorsqu'il s'agit de nouvelles technologies qui s'accompagnent de défis plus importants. De tels projets innovants sont véritablement passionnants et offrent aux jeunes talents une belle opportunité d'évoluer.* »

« *Pour le SCK CEN, cette concertation préalable est une étape essentielle pour s'assurer que nos technologies innovantes sont non seulement à la pointe sur le plan scientifique, mais aussi conformes aux normes de sûreté* », ajoute Peter Baeten, directeur général du SCK CEN. « *La collaboration avec l'AFCN et d'autres autorités de sûreté nucléaire étrangères témoigne de la solidité de notre démarche.* »

Collaboration internationale

Cette concertation préalable s'inscrit dans le cadre du projet européen **EU-SMR-LFR** (Lead-cooled Fast Reactor), au sein duquel le SCK CEN collabore avec des partenaires italiens et roumains en vue de développer un SMR refroidi au plomb. À terme, le projet prévoit la construction de deux précurseurs, le premier sur le site du SCK CEN à Mol, le second à Pitești, en Roumanie.

La collaboration internationale constitue un axe essentiel de ce projet. L'autorité de sûreté nucléaire roumaine (CNCAN) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) participeront également à la concertation préalable. Pour l'AFCN, c'est la première fois qu'elle est impliquée dans un projet exploratoire à dimension internationale à un stade aussi précoce. « *Cette portée internationale est une*



réelle valeur ajoutée», souligne Pascale Absil. « Elle permet d'échanger des connaissances avec d'autres autorités de sûreté, ce qui sera précieux au moment de réaliser une évaluation rigoureuse et objective. »

L'AFCN tient à souligner que cette concertation préalable ne signifie pas qu'une demande d'autorisation sera automatiquement accordée. *« Notre rôle de régulateur indépendant reste le même : nous ne prenons pas position sur l'opportunité des projets nucléaires, mais si ceux-ci voient le jour, nous veillons à ce qu'ils soient conduits en toute sûreté et conformément à la réglementation. »*

CONTACT

Porte-parole AFCN :

Mélanie Boulanger

T +32 (0)473 68 25 60

E melanie.boulanger@fanc.fgov.be

W <http://www.fanc.fgov.be>

X @FANC_AFCN

Facebook FANC-AFCN

LinkedIn FANC - Federal Agency for Nuclear Control

Contact presse SCK CEN :

T +32 (0)14 33 21 49

E pers@sckcen.be